

# POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

AXA Partners respecte votre vie privée et s'assure que toutes les données à caractère personnel sont traitées conformément aux meilleures pratiques en matière de confidentialité et à la législation applicable en matière de données à caractère personnel, notamment le Règlement général sur la protection des données (n° 2016/679) (ci-après le « RGPD »).

La présente Politique a vocation à vous présenter les traitements de vos données à caractère personnel sur le présent site internet réalisés par AXA PARTNERS.



## Sommaire

	MISE A JOUR DE LA PRESENTE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE .....	2
	QUI SONT LES RESPONSABLES DE TRAITEMENT ? .....	2
	COMMENT CONTACTER LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (« DPD » OU « DPO ») POUR TOUTE QUESTION OU COMMENT EXERCER VOS DROITS ?.....	2
	POUR QUELLES FINALITES ET SELON QUELLES MODALITES VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES TRAITEES PAR AXA Partners ? .....	3
	UNE DECISION AUTOMATISEE EST-ELLE PRISE DANS LE CADRE DE CES TRAITEMENTS ? .....	4
	D'OU PROVIENNENT VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ? .....	4
	À QUI COMMUNIQUONS-NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ? .....	4
	VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES TRANSFEREES EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE ? .....	4



## MISE A JOUR DE LA PRESENTE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

AXA Partners peut mettre à jour cette Politique en réponse à des changements juridiques, techniques ou commerciaux. Lors des mises à jour, AXA Partners prendra les mesures appropriées pour vous en informer, au regard de l'importance de ces changements. Lorsque cela est requis par la loi, AXA Partners sollicitera votre consentement pour toute modification importante des traitements de vos données à caractère personnel. Cette Politique a été mise à jour pour la dernière fois le 09/07/2024.



## QUI SONT LES RESPONSABLES DE TRAITEMENT ?

**AXA Partners SAS, Credit & Lifestyle Protection (ci-après "AXA Partners" ou le "Responsable de traitement" ou "Nous")**, dont le siège est situé au 8-10, rue Paul Vaillant Couturier, 92240 Malakoff, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 813 778 412, agit au nom et pour le compte d'AXA FRANCE VIE et d'AXA FRANCE IARD, responsables de traitement de vos données personnelles.

## QUELS SONT VOS DROITS SUR VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Conformément à la loi dite "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 et au RGPD, vous avez le droit :

- **D'accéder à vos données à caractère personnel** : vous avez le droit de demander l'accès aux données à caractère personnel que nous traitons vous concernant, et d'obtenir une copie de ces données ;
- **De rectifier vos données à caractère personnel** : vous avez le droit de nous demander de rectifier ou de compléter les données à caractère personnel que Nous traitons vous concernant qui sont inexactes, incomplètes ou ne sont pas à jour ;
- **De demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel** : vous avez le droit de nous demander de limiter le traitement de vos données à caractère personnel. Ainsi AXA Partners pourra simplement les conserver mais ne pourra plus les traiter ni les utiliser autrement dans les cas suivants :
  - les données vous concernant sont inexactes et nécessitent d'être corrigées,
  - vous préférez limiter le traitement plutôt que supprimer les données faisant l'objet d'un traitement illicite,
  - les données ne sont plus nécessaires aux fins du traitement mis en œuvre par AXA Partners, mais vous sont nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice,
  - vous vous êtes préalablement opposé au traitement de ces données vous concernant si ce droit vous est applicable;
- **De décider du sort de vos données à caractère personnel après votre décès** : vous avez le droit de nous donner des directives quant à l'utilisation qui devra être faite de vos données à caractère personnel après votre mort.

En fonction des bases légales du traitement décrites dans les tableaux ci-dessous, vous avez également le droit de :

- **Demander l'effacement vos données à caractère personnel** : vous avez le droit de nous demander d'effacer les données à caractère personnel vous concernant, à l'exception des données traitées sur la base de l'obligation légale;
- **De vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel** : vous avez le droit de nous interdire le traitement de vos données à caractère personnel, mais uniquement lorsque le traitement des données est basé sur l'intérêt légitime ou le consentement
- **Demander la portabilité de vos données à caractère personnel** : vous avez le droit de recevoir les données à caractère personnel vous concernant que vous nous avez fournies, dans un format adapté, et avez le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que nous y fassions obstacle, mais uniquement lorsque le traitement des données est basé sur l'exécution du contrat ou le consentement;
- **Retirer votre consentement** : vous pouvez retirer votre consentement pour traiter les sinistres déclarés et fournir les services adaptés à tout moment en contactant le Délégué à la Protection des Données, car ce traitement est basé sur votre consentement. Dans ce cas, nous ne serons plus en mesure de vous fournir les informations ou services demandés;
- Vous pouvez consulter notre [Politique de confidentialité](#) pour toute information relative à notre utilisation de vos données de navigation lors de votre visite de notre site internet.



## COMMENT CONTACTER LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (« DPD » OU « DPO ») POUR TOUTE QUESTION OU COMMENT EXERCER VOS DROITS ?

Pour toute question, réclamation ou commentaire concernant la présente Politique ou pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande à [clp.fr.dataprivacy@partners.axa](mailto:clp.fr.dataprivacy@partners.axa), ou par courrier à l'adresse postale suivante :

**AXA Partners SAS, Credit & Lifestyle Protection**  
**Data Protection Officer**  
**8-10, rue Paul Vaillant Couturier**  
**92240 Malakoff**

AXA Partners peut vous demander des renseignements complémentaires pour confirmer votre identité et / ou pour aider AXA Partners à trouver les données que vous recherchez.



## COMMENT EMETTRE UNE RECLAMATION AUPRES D'UNE AUTORITE DE CONTRÔLE ?

Vous avez le droit de faire part, à une autorité de contrôle compétente, en particulier dans l'Etat membre de votre résidence habituelle, de votre lieu de travail ou du lieu où vous pensez qu'un manquement à vos droits s'est produit, de toute préoccupation concernant la manière dont vos données à caractère personnel sont traitées.

La liste des autorités de contrôle au sein de l'Union Européenne est disponible en cliquant sur le lien suivant : [https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index\\_en.htm](https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index_en.htm). Si votre pays est situé hors Union Européenne, veuillez-vous référer au site internet de votre autorité de contrôle en matière de protection des données.



## COMMENT ASSURONS-NOUS LA SECURITE DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

AXA Partners utilise des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel. Les mesures qu'AXA Partners met en place sont conçues pour assurer un niveau de sécurité suffisant compte tenu des risques liés au traitement de vos données à caractère personnel conformément aux standards AXA.



## LA FOURNITURE DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Le caractère obligatoire ou non de la fourniture de vos données à caractère personnel à AXA Partners vous sera indiqué au moment de la collecte desdites données (par exemple via un astérisque sur le formulaire de collecte). Si vous ne fournissez pas à AXA Partners des données identifiées comme obligatoires, AXA Partners pourra se retrouver dans l'impossibilité d'interagir avec vous ou de vous fournir les informations ou services attendus.



## POUR QUELLES FINALITES ET SELON QUELLES MODALITES VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES TRAITEES PAR AXA PARTNERS ?

Dans le cadre de notre relation avec vous, vos données à caractère personnel sont traitées pour différentes finalités listées dans le tableau ci-dessous.

Pour chaque finalité, vous trouverez les informations pertinentes relatives au traitement de vos données à caractère personnel telles que les fondements juridiques applicables, les catégories de données personnelles traitées et les durées de conservation associées :

Quelle est la finalité n°1 ?	Quel est le fondement juridique ?
 Gérer les sinistres déclarés et assurer l'exécution des garanties de nos contrats	<b>Votre consentement</b> au traitement de données sensibles en vertu de l'article 9, 2°, a) du RGPD, afin de gérer les sinistres que vous nous déclarez et procéder à l'exécution des garanties de votre contrat.  <b>L'exécution des obligations contractuelles</b> afin de gérer les sinistres que vous nous déclarez et procéder à l'exécution des garanties de votre contrat.
Quels types de données à caractère personnel vous concernant traitons-Nous ?	Combien de temps vos données sont-elles conservées ? (Les durées sont déterminées conformément aux dispositions contractuelles, légales, réglementaires ou statutaires)
<b>Les données suivantes relatives à votre déclaration de sinistre peuvent être traitées :</b> Vos données générales d'identification et de contact; Vos données d'identité ; Les données relatives à votre police d'assurance; Les données relatives à votre vie professionnelle; Les données relatives à l'un des sinistres déclarés, Vos données disponibles au public; Vos données financières.  <b>Les données sensibles suivantes peuvent également être traitées :</b> Vos données médicales et de santé, selon le type de sinistre que vous nous déclarez.	La suppression ou l'anonymisation intervient 10 ou 30 ans, en fonction du type de sinistre, après la clôture du sinistre déclaré, conformément aux exigences commerciales et légales.

Quelle est la finalité n°2 ?	Quel est le fondement juridique ?
 Traiter les réclamations	<b>Notre intérêt légitime</b> de gérer et traiter vos réclamations.
Quels types de données à caractère personnel vous concernant traitons-nous ?	Combien de temps vos données sont-elles conservées ? (Les durées sont déterminées conformément aux dispositions contractuelles, légales, réglementaires ou statutaires)
<b>Toute information pertinente nous permettant de traiter votre réclamation parmi celles collectées pour l'exécution de votre contrat, ou le traitement de votre déclaration de sinistre (voir ci-dessus les catégories de données décrites).</b>	La suppression ou l'anonymisation intervient 10 ans après la clôture de la réclamation, ou de la clôture du dernier sinistre déclaré si elle postérieure, conformément aux exigences commerciales et légales.



Quelle est la finalité n°3 ?	Quel est le fondement juridique ?
 <p>La conformité avec les lois et réglementations applicables pour lutter contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme</p>	<p><b>Notre intérêt légitime</b> de prévenir la réalisation d'infractions ou de fraudes, et de détecter des actes illégaux.</p> <p><b>Nos obligations légales</b> de se conformer aux exigences réglementaires et légales liées aux infractions et aux fraudes.</p>
Quels types de données à caractère personnel vous concernant traitons-nous ?	Combien de temps vos données sont-elles conservées ? (Les durées sont déterminées conformément aux dispositions contractuelles, légales, réglementaires ou statutaires)
<p><b>Les données suivantes relatives à votre déclaration de sinistre peuvent être traitées :</b></p> <p>Vos données générales d'identification et de contact;</p> <p>Vos données d'identités ;</p> <p>Les données relatives à votre police d'assurance;</p> <p>Les données relatives à votre vie professionnelle;</p> <p>Les données relatives à l'un des sinistres déclarés, Vos données disponibles au public;</p> <p>Vos données financières.</p>	<p>Concernant la lutte contre la fraude, la suppression ou l'anonymisation des données intervient 5 ans après la découverte de la fraude avérée, conformément aux lignes directrices de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).</p> <p>Concernant nos autres obligations légales, la suppression ou l'anonymisation des données intervient 5 ans après la clôture de nos relations commerciales, ou de la clôture de l'opération.</p>



### UNE DECISION AUTOMATISEE EST-ELLE PRISE DANS LE CADRE DE CES TRAITEMENTS ?

Aucune prise de décision automatisée n'est effectuée pour les traitements décrits au sein de cette Politique de confidentialité.



### D'OU PROVIENNENT VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Les données personnelles que nous utilisons nous sont directement transmises par vous via votre utilisation du portail de déclaration de sinistre, et indirectement transmises par les parties tierces au contrat (comme, par exemple, les agences gouvernementales).



### À QUI COMMUNIQUONS-NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

AXA Partners communique vos données à caractère personnel uniquement aux destinataires identifiés et habilités suivants :

#### En interne

Vos données à caractère personnel seront uniquement communiquées au personnel d'AXA Partners Credit & Lifestyle Protection autorisé à intervenir dans la gestion des sinistres.

#### En externe

Vos données à caractère personnel ne seront communiquées qu'aux intermédiaires d'assurance, réassureurs, partenaires ou organismes professionnels habilités qui ont besoin d'y accéder pour fournir nos services en vue de l'exécution de votre contrat. Les données relatives à la santé collectées ne seront communiquées qu'à des partenaires ou sous-traitants autorisés de l'assureur.



### VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES TRANSFEREES EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE ?

De manière générale, **AXA Partners** ne transfère vos données personnelles qu'au sein de l'Union Européenne ou à des pays hors de l'Union Européenne mais garantissant un niveau de protection suffisant et adéquat (donc que vos données personnelles bénéficient du même niveau de protection qu'au sein de l'Union Européenne).

Dans le cas où vos données seraient envoyées hors de l'Union Européenne ou vers un pays n'étant pas considéré comme adéquat, le Responsable de traitement fournit des garanties pour assurer la sécurité et la confidentialité de vos données à caractère personnel et encadre ces transferts :

- (i) Par la signature, avec le destinataire des données se trouvant dans le pays tiers, des Clauses Contractuelles Types adoptées par la Commission Européenne. Vous pouvez obtenir une copie des Clauses Contractuelles Types signées adressant votre demande à l'adresse mail suivante : [clp.fr.dataprivacy@partners.axa](mailto:clp.fr.dataprivacy@partners.axa) ou à l'adresse postale suivante :

**AXA Partners SAS, Credit & Lifestyle Protection**  
**Data Protection Officer**  
**8-10, rue Paul Vaillant Couturier**  
**92240 Malakoff**

- (ii) Ou, lorsque vos données à caractère personnel sont transférées à d'autres entités locales AXA, par les Règles d'Entreprises Contraignantes adoptées par AXA (disponibles via le lien suivant - partie « En savoir plus » : <https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/nos-engagements>).

**Pour votre information, Axa Partners ne transfère pas vos données en dehors de l'Union européenne dans le cadre des traitements listés dans le présent document.**